

Emploi du temps Période 1, CM1-CM2

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi					
8h35-8h45										
8h45-10h35	Rédaction		Lecture/littérature	8h50-9h		Grammaire	Lecture/littérature			
	Orthographe	Français		Orthographe	Français					
	Orthographe	Français	Orthographe	Français	Français	Orthographe	Orthographe	Français		
	Français	Orthographe	Français	Orthographe	Anglais		Français	Orthographe	Français	Orthographe
10h35-10h50	<i>Récréation</i>		<i>Récréation</i>		<i>Récréation</i>		<i>Récréation</i>		<i>Récréation</i>	
10h50-12h	Calcul mental		Calcul mental		Calcul mental		Calcul mental		Calcul mental	
	Mathématiques		Mathématiques		Mathématiques		Mathématiques		Mathématiques	
12h-13h35	<i>Repas</i>		<i>Repas</i>				<i>Repas</i>		<i>Repas</i>	
13h35-14h20										
14h20-14h30										
14h30-15h30	Anglais		Sciences expérimentales et technologie				Histoire Géographie		Education physique et sportive	
15h45-16h30	Enseignements artistiques		Education physique et sportive				Education morale et civique		Enseignements artistiques	
16h30-16h40										

Cycle de consolidation - CM1/CM2

Domaines disciplinaires	Horaires	
	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne
Français	288 heures	8 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Langue vivante : Anglais	54 heures	1h30
Education physique et sportive	108 heures	3h
Sciences et technologie	72 heures	2h
Enseignements artistiques	72 heures	2h
Histoire et géographie Enseignement moral et civique (**)	90 heures	2h30
TOTAL	864 heures	24 heures (*)

(*) 12 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

(**) Enseignement moral et civique : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0 h 30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.

Commentaire : calculés sur 36 semaines, les horaires hebdomadaires ne tiennent toujours pas compte des temps de récréation.